



CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN DE LOT-ET-GARONNE

REUNION PLENIERE A L'HOTEL DU DEPARTEMENT Mardi 21 février 2023

Avis rendu par les membres du Conseil consultatif citoyen sur le « Rapport d'orientations budgétaires 2023 »

Dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif d'un Département, le Président du Conseil départemental présente un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice en cours, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette [...]. Ce rapport fait l'objet [...] d'un débat au sein de l'Assemblée départementale, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

En Lot-et-Garonne, la présidente du Département, Sophie Borderie, réalisera cette présentation le 24 février 2023. Malgré la conjoncture économique et sociale qui touche l'ensemble des pays européens (inflation) et au regard de la crise environnementale mondiale, le Département doit prolonger ses politiques en faveur des lot-et-garonnais, notamment les plus jeunes, prévenir et corriger les vulnérabilités, investir en matière de transition écologique, entretenir son patrimoine et ses infrastructures et promouvoir son territoire. Aussi, compte tenu des multiples interventions du Département, ce rapport répondant aux deux files rouges suivants :

- Préserver les capacités d'actions du Département en veillant à une gestion rigoureuse de ses ressources et en construisant le futur par des programmes ambitieux et ciblés ;
- Envisager l'avenir de son territoire par le développement d'actions à destination de sa population la plus jeune et par une anticipation forte de la transition de la production économique imposée par la modification du climat ;

pourra être mis en œuvre grâce à un budget prévisionnel global de 513,5 millions d'euros, répartis comme suit :

- 399, 5 M€ en dépenses prévisionnelles de fonctionnement
- et 114 M€ en dépenses prévisionnelles d'investissement.

-
- **Considérant** la présentation du cadre légal d'un rapport d'orientations budgétaires,

- **Considérant** la présentation des orientations politiques et des moyens financiers et humains dédiés, réalisée par Christian DEZALOS, vice-président du Département en charge des finances ;

Le Conseil consultatif citoyen de Lot-et-Garonne émet l'avis suivant.

De manière générale, il :

- **apprécie** d'être associé au débat d'orientations budgétaires de l'assemblée départementale et remercie madame la Présidente de cette volonté politique de donner la parole pour avis à l'assemblée citoyenne ;
- **remercie** Monsieur Christian Dézalos pour sa présentation claire et pédagogique des orientations budgétaires du Département, des choix politiques qui sont faits et des moyens financiers qui y sont consacrés.

Selon les grandes orientations du budget 2023 du présent rapport, le Conseil consultatif citoyen de Lot-et-Garonne émet l'avis suivant :

- Concernant la prise en compte de la jeunesse placée au cœur de l'ambition départementale, il :

- **s'interroge** sur l'accès à l'autonomie des jeunes par l'habitat qui serait un défi à relever, notamment lors de ruptures familiales ou d'accès à l'emploi, tout en soulignant que c'est une compétence qui relève de la Région ;
- **émet** le souhait que le Département communique davantage et de manière ciblée en insistant sur le plan climatique.

- Concernant les orientations qui visent à conforter le tissu social et associatif, il :

- **interpelle** l'Etat quant à sa compensation partielle des allocations de solidarités ;
- **souligne** l'importance des actions à développer en faveur de l'égalité femmes/hommes et du bien vieillir pour lequel il interpelle sur la nécessité d'articulation des différents dispositifs visant à favoriser le quotidien des personnes âgées.

- Concernant les orientations qui visent à promouvoir le territoire, il :

- **s'interroge** sur la mise en place éventuelle d'un plan sécheresse ;
- **regrette** les décisions trop souvent palliatives et non curatives de l'Etat quant à la priorité de l'égalité à l'accès aux soins des citoyens, notamment en milieu rural.

➤ Concernant la stratégie financière du Département, il :

- **s'inquiète** du contexte économique fluctuant dans lequel la collectivité établit son budget, la félicite de sa prudence et l'alerte sur la prévision incertaine des recettes au titres des DMTO ;
- **interroge** sur l'utilisation par le Département d'une monnaie locale ;
- **regrette** la perte d'autonomie fiscale du Département et aspire à ce qu'il retrouve un pouvoir de décision pour ces ressources.

**Vote sur l'avis du Conseil consultatif citoyen
« Présentation du Rapport d'orientations budgétaires 2023 »**

Lors de la présentation dédiée au Rapport d'orientations budgétaires 2023, il a été acté que cet avis serait rédigé par les membres du bureau présents, sur la base des conclusions exprimées par le rapporteur général en fin de session plénière du Conseil consultatif citoyen.

Le présent avis a été soumis aux membres présents lors de la plénière.

**30 présents et 2 pouvoirs - 32 votants
Favorable : 32 - Défavorable : 0 - ne se prononce pas : 0**

Proposition adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Réunion plénière à l'Hôtel du Département, le 21 février 2023

Le rapporteur général

Monsieur Christian Saint-Béat

Signature : approuve et signe électroniquement

Réunion du bureau à l'Hôtel du Département, le 21 février 2023

Le rapporteur général

Monsieur Christian Saint-Béat

Signature : approuve et signe électroniquement